

CUEILLETES DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1 R	2	3	4	5
6	7	8 V	9	10	11	12
13	14	15 R	16	17	18	19
20	21	22 V	23	24	25	26
27	28	29 R	30	31		
Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5 V	6	7	8	9
10	11	12 R	13	14	15	16
17	18	19 V	20	21	22	23
24	25	26 R	27	28	29	30



Municipalité de Grand-Métis

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485
 Télécopie (418) 775-3591
 courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



OCTOBRE 2013

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
 Directrice générale / sec. trés.



Informations diverses

❖ PETITES ANNONCES CLASSÉES

Vous avez des petites annonces qui pourraient intéresser la communauté ?
Des maisons ou des terrains à vendre ? Communiquez avec nous au 775-6485
C'est gratuit !

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 92.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, Communiquez au bureau municipal au 775-6485

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu les mardis 12 novembre et 3 décembre prochain, 19h30, au bureau municipal.

❖ Le nouveau contrat de collecte des déchets et de recyclage pour 2014 et 2015 a été attribué à Gaudreau Environnement Inc. Vous recevrez le nouvel horaire avec votre Info-municipale de décembre

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE MOIS D'OCTOBRE :

Le bureau municipal sera fermé le 11 et le 14 octobre. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil municipal

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a, à sa séance ordinaire tenue le 1 octobre 2013, adopté le règlement 2013-0168 le titre de « Règlement numéro 2013-0168 relatif à la garde de certains animaux sur le territoire de la municipalité de Grand-Métis »;

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 7 OCTOBRE 2013

Chantal Tremblay, Directrice-générale et secrétaire-trésorière

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2013

Suite à la fin de la période de mise en candidature du 20 septembre au 04 octobre 2013, voici les résultats :

Maire : M. Richard Fournier

Conseiller siège #1 – Jean-Yves Ouellet, élu par acclamation

Conseiller siège #2 – Gilberte Fournier, élue par acclamation,

Conseiller siège #3 – Réjean Gendron, élu par acclamation

Conseiller siège #4 – Vacant

Conseiller siège #5 – Jacques Vachon, élu par acclamation

Conseiller siège #6 – Rodrigue Roy élu par acclamation

Suite à la fin du dépôt des mise en candidature le 4 octobre dernier. Le poste de conseiller #4 est demeuré vacant.

Il y a donc recommencement des procédures d'élection

Les citoyens qui désirent poser leur candidature doivent le faire **AVANT LE 25 OCTOBRE 2013.**

LES AVERTISSEURS DE FUMÉE SAUVENT DES VIES !

Les statistiques démontrent que 78 % des incendies mortels se produisent dans des résidences entre 2 heures et 4 heures quand les occupants dorment. La plupart des décès sont attribuables à l'inhalation de fumée et non aux flammes. Les personnes âgées et les enfants de moins de cinq ans sont les plus vulnérables en cas d'incendie.

Quand un incendie se déclare, il se peut que vous ayez moins de quelques secondes pour évacuer une résidence / chalet sans danger pour votre vie.



Les avertisseurs de fumée sont des appareils d'un prix abordable qui peuvent hâtivement avertir les gens de la possibilité d'un incendie. L'avertisseur de fumée est un appareil conçu pour détecter la présence de fumée et alerter les occupants afin qu'ils puissent évacuer rapidement le lieu d'un incendie. La principale utilité d'un avertisseur est de vous réveiller



INFORMATIONS, ÉCHANGES ET DISCUSSIONS

Mont-Joli le 4 octobre 2013 – En vue des élections municipales du 3 novembre 2013, La Table Jeunesse de La Mitis vous convie à un 5 à 7 d'informations, d'échanges et de discussion animé par madame Lucie Brault, agente de développement à la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent. Les thèmes abordés au cours de cet événement seront : l'importance de s'occuper de nos affaires municipales, la composition des organisations municipales, les façons de s'impliquer dans notre milieu et bien sur l'importance d'exercer notre droit de vote. La Table Jeunesse de La Mitis offre des activités qui ciblent principalement les jeunes mitissiens âgés entre 15 et 35 ans, mais dans le cadre de cette soirée, nous invitons également les gens de plus de 35 ans à venir chercher de l'information et échanger avec nous. Cette soirée aura lieu le jeudi 17 octobre 2013, de 17h à 19h, à la Salle Rotary de la Bibliothèque Jean-Louis Desrosiers de Mont-Joli. Nous aimerions, si possible, que vous confirmiez votre présence avant le mardi 15 octobre, soit par téléphone- au (418) 775-6204, soit sur la page Facebook de la Table jeunesse de La Mitis ou par courriel tjm@mitis.qc.ca.

Karine Ouellet
Membre de la Table jeunesse de La Mitis
418.775.5960=

Le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis
vous invite à son assemblée générale le mercredi 30 octobre 2013 à 19 h 30
au bureau municipale de Grand-Métis

Il y aura élection à cette rencontre et votre participation est essentielle à la survie du Comité. Pour que des projets se concrétisent, il faut la collaboration des citoyens de Grand-Métis. Des plans d'action à court et long terme sont déposés à chaque assemblée générale mais le manque de coopération de la population fait avorter ces projets, ce qui se traduit par un manque d'intérêt pour ceux déjà en place.

C'est un appel du cœur que nous osons vous demander, aidez-nous à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et, par le fait même, la rendre vivante et active socialement.

Ça nous appartient à tous...

Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

Comité de promotion

Municipalité de Grand-Métis



*Assemblée générale du Comité de promotion prévue le 30 octobre 2013 à 19h30
à la salle municipale de Grand-Métis*

Projet d'Ordre du jour

L'Assemblée générale

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.*
- 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée*
- 3. Présences*
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2012*
- 6. Adoption des règlements généraux*
- 7. Rapport d'activités et des réalisations de l'année 2012-2013*
- 9. Résolution pour la ratification des administrateurs*
- 10. Lecture et acceptation du bilan financier 2012-2013*
- 11. Plan d'actions à court et à long terme*
- 12. Prévisions budgétaires 2013-2014*
- 13. Période de questions*

Élection des administrateurs

- 14. Désignation des administrateurs sortants*
- 15. Nomination d'un président et secrétaire d'élection*
- 16. Ouverture de la période de mise en candidature*
- 17. Fermeture de la période de mise en candidature*
- 18. Vote et décompte (le cas échéant)*
- 19. Résultats des élections et ratification*
- 20. Pause-Café – Les administrateurs se réunissent entre eux pour procéder à la répartition des postes*
- 21. Présentation du nouveau conseil d'administration et des officiers*
- 22. Levée de la réunion*

PRÉDICTION DES MARÉES – OCTOBRE 2013
INSTITUT MAURICE-LAMONTAGNE

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
1	05:51	1.2	9	04:35	3.6	17	06:43	0.7	25	05:57	2.9
1	11:52	3.1	9	10:30	0.7	17	12:48	4.0	25	11:36	1.4
1	17:53	1.2	9	16:52	4.2	17	19:07	0.5	25	18:10	3.4
2	00:08	3.5	9	23:22	0.7	18	01:12	4.0	26	00:50	1.4
2	06:26	1.1	10	05:25	3.4	18	07:22	0.6	26	06:51	2.8
2	12:29	3.4	10	11:18	0.9	18	13:29	4.2	26	12:31	1.6
2	18:35	1.0	10	17:45	4.0	18	19:50	0.4	26	19:07	3.2
3	00:46	3.6	11	00:22	0.9	19	01:54	4.0	27	01:58	1.5
3	06:57	0.9	11	06:24	3.1	19	07:58	0.6	27	07:57	2.7
3	13:02	3.7	11	12:17	1.1	19	14:07	4.3	27	13:46	1.7
3	19:12	0.8	11	18:47	3.8	19	20:31	0.3	27	20:16	3.1
4	01:22	3.8	12	01:37	1.1	20	02:33	3.9	28	03:10	1.5
4	07:28	0.7	12	07:35	3.0	20	08:34	0.6	28	09:11	2.8
4	13:35	3.9	12	13:33	1.3	20	14:45	4.3	28	15:13	1.7
4	19:49	0.6	12	20:02	3.6	20	21:11	0.4	28	21:31	3.1
5	01:57	3.9	13	03:01	1.1	21	03:12	3.8	29	04:10	1.5
5	08:00	0.6	13	08:56	3.0	21	09:08	0.7	29	10:17	3.0
5	14:10	4.2	13	15:02	1.3	21	15:23	4.2	29	16:24	1.5
5	20:27	0.4	13	21:23	3.6	21	21:50	0.5	29	22:36	3.2
6	02:33	3.9	14	04:14	1.0	22	03:50	3.6	30	04:58	1.3
6	08:34	0.5	14	10:13	3.2	22	09:42	0.8	30	11:08	3.2
6	14:45	4.3	14	16:22	1.1	22	16:01	4.1	30	17:20	1.3
6	21:06	0.3	14	22:37	3.6	22	22:29	0.7	30	23:28	3.3
7	03:11	3.9	15	05:12	0.9	23	04:30	3.4	31	05:38	1.2
7	09:09	0.5	15	11:15	3.4	23	10:17	1.0	31	11:49	3.5
7	15:24	4.4	15	17:26	0.9	23	16:41	3.9	31	18:06	1.0
7	21:47	0.3	15	23:38	3.8	23	23:10	1.0			
8	03:51	3.8	16	06:01	0.8	24	05:11	3.1			
8	09:48	0.5	16	12:05	3.7	24	10:54	1.2			
8	16:05	4.3	16	18:20	0.7	24	17:22	3.6			
8	22:31	0.5	17	00:28	3.9	24	23:55	1.2			